

DECRET N° 2004- 059 DU 11 FEVRIER 2004

Portant nomination des Directeurs Techniques
au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage
et de la Pêche.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2001-364 du 18 septembre 2001 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 28 janvier 2004 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Les personnes dont leurs noms suivent sont nommées Directeurs Techniques dans les structures ci-après, au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche :

- Directeur des Ressources Financières : Madame Séraphine BEDIE épouse DOSSOU

- Directeur des Ressources Humaines : Monsieur Cyriaque Louis HOUNNOU
- Directeur des Forêts et des Ressources Naturelles : Monsieur Ibrahima Mahazou GOMINA
- Directeur de l'Elevage : Monsieur Louis Kossoukpè GNAHO
- Directeurs des Pêches : Monsieur Simplicite SOGAN.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 11 février 2004

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances et de
l'Economie,



Grégoire LAOUROU.-

Le Ministre de l'Agriculture, de
l'Elevage et de la Pêche,



Lazare SEHOUETO.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MFE 4 MAEP 4
AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5
BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSN-IGAA 3 UAC-ENAM-
FASJEP 3 UNIPAR-FDSP 02 INTERESSES 05 JO 1.-